



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE D'HÉBERGEMENT

ARRIVÉES - DÉPARTS

L'accueil, situé au n° 62 piazza Navona, est ouvert :

- **du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00**
- **le samedi de 08h00 à 14h00**

L'accueil reste fermé le dimanche et les jours fériés¹

Un service de sécurité est cependant assuré 24h/24 vous permettant d'accéder à la résidence le soir, les week-ends et jours fériés.

Le jour de l'arrivée, l'entrée dans la chambre est possible **à partir de 12h.**

Le jour du départ, la chambre doit être libérée pour **9h au plus tard.**

Les entrées et sorties du bâtiment se font par le portail du n° 62 de piazza Navona.

Le badge remis à l'arrivée ouvre la porte de la chambre et celle donnant sur piazza Navona. Ce badge doit être remis à l'accueil le jour de votre départ.

Un espace est prévu à l'accueil pour garder les bagages des arrivants ou des partants.

USAGE DE L'ESPACE CONVIVIALITÉ

Un espace commun est situé au 3^{ème} étage. Il comprend :

- une cuisine équipée (réfrigérateur-congélateur, plaques de cuisson, évier, hotte aspirante, vaisselle)
- une salle à manger
- une terrasse
- une buanderie (deux machines à laver, un séchoir, quatre étendoirs, deux tables de repassage et deux fers à repasser)
- un salon télévision

Cet espace est à la disposition des hôtes tous les jours jusqu'à 23h30. Toutefois, il n'a pas vocation à être occupé de manière continue. Sauf raison particulière, il ne doit pas être utilisé en milieu de matinée ou dans l'après-midi, sinon ponctuellement.

Il est expressément demandé aux utilisateurs de laver et ranger leur vaisselle et de nettoyer la cuisine et les tables après usage et, plus généralement, de respecter les locaux et le matériel.

Les machines à laver fonctionnent avec des jetons à acheter à l'accueil (3 €). La dose de lessive sera délivrée avec le jeton. Il est demandé de ne pas utiliser d'autre lessive que celle remise à l'accueil.

Les frigidaires et les placards doivent être vidés de toute nourriture avant votre départ. Vous êtes priés de jeter les aliments périmés et de placer les autres dans le placard de la réserve commune (à côté des frigidaires).

L'utilisation de la télévision doit être faite en respectant la tranquillité des hôtes. Les programmes français accessibles sont France 2, France 3, France 5 et Arte.

En cas de repas en commun, la musique n'est pas autorisée et la tranquillité générale doit être respectée.

¹ 6 janvier-Épiphanie ; Lundi de Pâques ; 25 avril-Libération de Rome ; 1^{er} mai-Fête du travail ; 8 mai-Fête de la victoire 1945 - Ascension ; Lundi de Pentecôte ; 2 juin-Fête de la République italienne ; 29 juin-Fête des saints Pierre et Paul ; 14 juillet-Fête nationale française ; 15 août-Assomption ; 1^{er} novembre-Toussaint ; 11 novembre-Armistice 1918 ; 8 décembre-Immaculée conception.

Le mobilier ne doit pas être déplacé.

L'autorisation préalable de la directrice ou de l'agent comptable, responsable du bâtiment, est requise pour l'organisation de toute manifestation de convivialité. Pour cela, il est nécessaire de contacter le Service hébergement par écrit : service.hebergement@efrome.it.

TÉLÉPHONE ET INTERNET

Chaque chambre dispose d'un poste téléphonique.

Le numéro de téléphone direct de la chambre est 06 68 429 + les 3 chiffres du numéro de la chambre.

Il n'est possible d'appeler que des numéros fixes à Rome (commençant par 06) et les numéros d'urgence.

Le réseau wi-fi est prévu dans le bâtiment, le code d'accès vous sera transmis lors de votre arrivée.

Un poste informatique (avec imprimante) est disponible au 1^{er} étage. Vous recevrez des codes d'accès au moment du check-in.

DISPOSITIONS DIVERSES

Seuls les adultes majeurs sont acceptés.

Il est interdit d'héberger dans le bâtiment des personnes venant de l'extérieur.

La tranquillité de tous doit être respectée.

Il est demandé aux usagers d'éteindre les lumières des locaux communs après usage, ainsi que les lumières dans les chambres avant de sortir.

De même, le chauffage ou la climatisation doivent être mis en position arrêt et les fenêtres doivent être fermées pendant les absences.

Il est demandé aux hôtes d'assurer le tri sélectif des déchets aussi bien dans les chambres que dans la cuisine commune, en respectant les instructions affichées (l'amende pour le non-respect du tri sélectif s'élève à 100 €).

Dans le but de faciliter l'entretien des chambres, il est demandé aux hôtes de ne rien laisser traîner dans les chambres et les salles de bains et d'utiliser les placards mis à disposition.

Des sèche-cheveux sont disponibles à l'accueil, vous pourrez les emprunter ponctuellement en laissant en garantie une pièce d'identité.

Enfin, il est interdit de fumer dans toutes les chambres et les locaux fermés, y compris les escaliers. L'usage du tabac n'est possible que dans la cour au rez-de-chaussée et sur la terrasse au 3^{ème} étage. Les mégots doivent être jetés dans les cendriers prévus à cet effet.

Les animaux ne sont pas admis.

La direction de l'École française de Rome remercie tous les hôtes pour le strict respect des mesures énoncées ci-dessus, indispensables au bon fonctionnement du service d'hébergement.